



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT Haute-Saône

ARRONDISSEMENT Lure

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Du 12 décembre 2022

### Relevé des décisions du Président

**DÉLIBÉRATION****N° 2022 – 115**

En exercice : 38  
Titulaires présents : 30  
Pouvoirs : 3  
Excusés : 2  
Absents : 2  
Retard : 1  
Nombre de votants : 33

Le douze décembre de l'année deux mille vingt-deux à 19H00 à Froideconche, Salle des Fêtes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.

Le Conseil Communautaire nomme Gabriel MIGNOT secrétaire de séance.

Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à
Martine ANDING			Sophie EL OMRI			Maryline MANTION		
Martine BAVARD			Claudette FAIVRE-BAZIN			Gabriel MIGNOT		
Jérôme BERNARD	EXCUSE		Isabelle FORMET			Jean-Claude NEVEUX		
Joël BRICE			Marie-Christine FRICHET	POUV	Martine BAVARD	Nicolas NURDIN	EXCUSE	
Frédéric BURGHARD			Sylvie GAVOILLE			Éric PETITJEAN	RETARD	
Michel CALLOCH			Philippe GÉRARD	A		Sébastien RICHARDOT		
Christian CHAMAGNE	POUV	Isabelle FORMET	Bernard GIRE			Catherine SALFRANC		
Roland CHAMAGNE	A		Gérard GROSJEAN			Alain SCHELLE		
Joël DAVAL			Stéphane KROEMER			Nathalie SIRVEAUX		
Jacques DESHAYES			Loïc LABORIE			Daniel TONNA		
Véronique DEVOILLE			Didier LARROQUE			Rodolphe WACOGNE		
André DIRAND			Béatrice LEPAGNEY			Laurent ZIEGLER		
Nathalie DIRAND			Pascale MANGIN	POUV	Nathalie SIRVEAUX			

\*:P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par / RETARD = Retard

### Exposé

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2122-22, il appartient au Président d'informer le conseil communautaire des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre des attributions qui lui ont été déléguées.

### Attractivité et services à la population

- **Bâtiments communautaires**

- Signature de l'avenant n°2 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels Complexe « Les Merises » entre l'association « La Savate Lux » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative au planning d'occupation de salle du complexe du 5 septembre 2022 au 30 juin 2023.

	<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL</b>		Envoyé en préfecture le 23/01/2023
	<b>SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2022</b>		Reçu en préfecture le 23/01/2023
<b>Objet</b>	<b>Relevé des décisions du Président</b>	<b>Délibération n°2022</b>	<b>115</b>
		Page 2 sur 6	

- Signature de l'avenant n°2 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels Complexe « Les Merises » entre l'association « Okinawa Te traditionnel » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative au planning d'occupation de salle du complexe du 2 septembre 2022 au 30 juin 2023.
- Signature de l'avenant n°10 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels Complexe « Les Merises » entre l'association « Luxeuil Handball » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative au planning d'occupation de salle du complexe du 24 octobre au 6 novembre 2022.
- Signature de l'avenant n°3 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels Complexe « Les Merises » entre l'association sportive du Lycée Lumière et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative au planning d'occupation de salle du complexe du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 30 juin 2023.
- Signature de l'avenant n°4 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels Complexe « Les Merises » entre l'association sportive du Lycée Lumière et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative au planning d'occupation de salle du complexe du 13 septembre 2021 septembre 2022 au 8 juillet 2022.
- Signature de l'avenant n°7 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels Complexe « Les Merises » entre l'association « Club d'escalade Ausangate de St-Loup » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative au planning d'occupation de salle du complexe du 7 septembre 2022 au 30 juin 2023.
- Signature de l'avenant n°7 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels Complexe « Les Merises » entre l'association « Les Farfadets » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative au planning d'occupation de salle du complexe du 7 septembre 2022 au 7 juillet 2023.
- Signature de l'avenant n°4 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels Complexe « Les Merises » entre l'association « Luxeuil ATHLE 70 » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative au planning d'occupation de salle du complexe du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 1er juillet 2023.
- Signature de l'avenant n°4 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels Complexe « Les Merises » entre l'association « Association des Centres Sociaux Luxoviens » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative au planning d'occupation de salle du complexe du 24 octobre 2022 au 4 novembre 2022.
- Signature de l'avenant n°8 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels Complexe « Les Merises » entre l'association « Luxeuil Handball » et la



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2022

Objet

**Relevé des décisions du Président**

Délibération n°2022

115

Page 3 sur 6

Envoyé en préfecture le 23/01/2023

Reçu en préfecture le 23/01/2023

Publié le

ID : 070-247000755-20221212-D2022\_115-DE

Berger  
Levrault

Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative au planning d'occupation de salle du complexe du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 30 juin 2023.

- Signature de l'avenant n°8 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels Complexe « Les Merises » entre l'association « Club d'escalade Ausangate de St-Loup » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative au planning d'occupation de salle du complexe du 24 octobre au 3 novembre 2022.
- Signature de la convention entre le Lycée Lumière et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition du Complexe sportif intercommunal « Les Merises » et de la Piscine intercommunale des 7 Chevaux dans le cadre des activités scolaires et extrascolaires pour une durée de trois années scolaires du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2025.
- Signature de la convention entre l'association « Vallée du Breuchin F.C » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition du Complexe sportif intercommunal « Les Merises » du 1<sup>er</sup> décembre 2022 au 24 février 2023.
- Signature de la convention entre l'association « AL Luxeuil Basket » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition du Complexe sportif intercommunal « Les Merises » le mardi 25 et mercredi 26 octobre 2022.
- Signature de la convention entre la Commune de Luxeuil-les-Bains et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition du Complexe sportif intercommunal « Les Merises » pour la Fête des sports le dimanche 18 septembre 2022.
- Signature de la convention entre l'association « Okinawa Te Traditionnel » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition du Complexe sportif intercommunal « Les Merises » le 24 et 25 septembre 2022.
- Signature de la convention entre l'association « Okinawa Te Traditionnel » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition du Complexe sportif intercommunal « Les Merises » le 24 et 25 septembre 2022.
- Signature de la convention entre l'association « Luxeuil Handball » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition du Complexe sportif intercommunal « Les Merises » le 11 novembre 2022.
- Signature de la convention entre le Lycée Lumière et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition du Complexe sportif intercommunal « Les Merises » le 18 novembre 2022.



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2022

Objet	Relevé des décisions du Président	Délibération n°2022	115
		Page 4 sur 6	

Envoyé en préfecture le 23/01/2023  
Reçu en préfecture le 23/01/2023  
Publié le  
ID : 070-247000755-20221212-D2022\_115-DE

- Signature de l'avenant n°1 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels Complexe « Les Merises » entre l'association « La Savate Lux » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative au planning d'occupation de salle du complexe du 5 septembre 2022 au 30 juin 2023.
- Signature de l'avenant n°1 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels Piscine intercommunale des 7 Chevaux entre l'association sportive du Lycée Lumière et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative au planning d'occupation de salle du complexe du 1er septembre 2022 au 30 juin 2023.
- Signature de l'avenant n°1 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels Piscine intercommunale des 7 Chevaux entre l'association « Cercle des Nageurs de Luxeuil » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative au planning d'occupation de salle du complexe du 6 septembre 2022 au 30 juin 2023.
- Signature de l'avenant n°1 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels Piscine intercommunale des 7 Chevaux entre l'association « Club sportif et artistique de la BA116 » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative au planning d'occupation de salle du complexe du 14 septembre 2022 au 28 juin 2023.
- Signature de l'avenant n°1 à la convention d'utilisation d'équipements collectifs et de matériels Piscine intercommunale des 7 Chevaux entre le SDIS et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative au planning d'occupation de salle du complexe du 1er septembre 2022 au 30 juin 2023.
- Signature de la convention entre le Département et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition de la Piscine intercommunale des 7 Chevaux pour les collégiens du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022.
- Signature de la convention entre le Département et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition de la Piscine intercommunale des 7 Chevaux pour les collégiens du Collège des Thermes du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022.
- Signature de la convention entre le Collège MASSON St Loup sur Semouse et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition de la Piscine intercommunale des 7 Chevaux durant l'année scolaire 2022-2023.
- Signature de la convention entre l'association « Les Courlis » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition de la Piscine intercommunale des 7 Chevaux du 5 septembre 2022 au 7 juillet 2023.

	<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL</b>		Envoyé en préfecture le 23/01/2023 Reçu en préfecture le 23/01/2023 Publié le ID : 070-247000755-20221212-D2022_115-DE
	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2022		
Objet	<b>Relevé des décisions du Président</b>	Délibération n°2022	115
		Page 5 sur 6	

- Signature de la convention d'une part entre la BA116 et le Groupement de Soutien de la Base de Défense Épinal-Luxeuil et d'autre part et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition de la Piscine intercommunale des 7 Chevaux du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2023.
- Signature de la convention entre l'ADAPEI 70 et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition de la Piscine intercommunale des 7 Chevaux du 7 septembre 2022 au 30 août 2023.
- Signature de la convention entre La commune de Faucogney et la Mer et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition de la Piscine intercommunale des 7 Chevaux du 5 septembre 2022 au 7 juillet 2023.
- Signature de la convention entre La commune de Saint-Loup sur Semouse et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition de la Piscine intercommunale des 7 Chevaux du 5 septembre 2022 au 7 juillet 2023.
- Signature de la convention entre le SIS du Planey et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition de la Piscine intercommunale des 7 Chevaux du 5 septembre 2022 au 7 juillet 2023.
- Signature de la convention entre le SIVU des 7 Villages et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition de la Piscine intercommunale des 7 Chevaux du 5 septembre 2022 au 7 juillet 2023.
- Signature de la convention entre le SIVU du Rombeau et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition de la Piscine intercommunale des 7 Chevaux du 5 septembre 2022 au 7 juillet 2023.
- Signature de la convention entre le Syndicat des 5 communes et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition de la Piscine intercommunale des 7 Chevaux du 5 septembre 2022 au 7 juillet 2023.
- Signature de la convention entre le Syndicat intercommunal des écoles de la Lanterne et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition de la Piscine intercommunale des 7 Chevaux du 5 septembre 2022 au 7 juillet 2023.
- Signature de la convention entre l'association « Cercle des Nageurs de Luxeuil » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition de la Piscine intercommunale des 7 Chevaux le 19 novembre 2022.

Envoyé en préfecture le 23/01/2023

Reçu en préfecture le 23/01/2023

Publié le

PAYS DE LUXEUIL

Berger  
Levrault

ID : 070-247000755-20221212-D2022\_115-DE

	<b>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU</b>		
	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2022		
Objet	<b>Relevé des décisions du Président</b>	Délibération n°2022	115
		Page 6 sur 6	

- Signature de la convention entre l'association « Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition de la Piscine intercommunale des 7 Chevaux le 19 novembre 2022.
- Signature de la convention entre l'association « FRANCAS de Haute-Saône » et la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil relative à la mise à disposition des locaux du Péri-scolaire le 24 septembre 2022.

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme

  
Le Président

Jacques DESHAYES

